

Installatrice/Installateur électricité résidentielle

RÉF | 2667

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

- Des cours théoriques et pratiques en rapport avec le métier d'installateur électricien du bâtiment (technologie, électricité, mathématiques, RGIE)
- Des ateliers d'électricité sur site
- Des visites d'entreprises, d'expositions en rapport avec le métier (Batibouw, Maison du futur, Salon des Technologies, ...)
- Des cours de langue : français et néerlandais "orientés métier"
- Mathématique
- Des animations centrées sur le monde du travail (législation, conventions collectives, syndicats, réalisation d'un CV, simulation d'entretien d'embauche, bases du droit du travail)
- Stages d'achèvement de formation en entreprise (4 semaines)
- Un accompagnement psychosocial et une guidance socioprofessionnelle

Certification(s) visée(s)

CeCAF (Certificat des compétences acquises en formation), reconnu en Europe + Obtention du VCA

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

10 mois

Horaire

en journée de 8h30 à 16h30 - 35h/semaine temps plein

Début

Septembre à juin
1 fois par an

Gratuit - Coût réduit : 0 -

Coût

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans. **Ne pas avoir** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou son *équivalence*

- Etre chercheur d'emploi inoccupé, inscrit chez Actiris.
- Avoir de bonnes aptitudes à l'exercice d'un métier manuel
- Vouloir s'investir dans un projet professionnel

Connaître

- Tests en français, mathématiques et logique.
- Entretien de motivation

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Pour cette formation, il faut impérativement participer à une séance d'information et réussir la procédure de sélection.

- Dans un premier temps, il est demandé aux candidats à la formation de se présenter au siège de l'association pour y remplir une fiche signalétique. Les tests auront lieu entre le 23 août et le 10 septembre.
- Heures d'ouverture du secrétariat : 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 (rue de la Colonne, 56 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.)
- Pour plus d'informations téléphonez au 02 218 27 29 - 0473 82 71 17 ou par e-mail : courrier@lepiment.org

Organisme

Le Piment
Rue de la Colonne 56
1080 Molenbeek
Tél: 02 218 27 29
<http://www.lepiment.org>